

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**MUPRAS  
RECEPTION**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5954

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DIBOUNE EL MOSTAFA

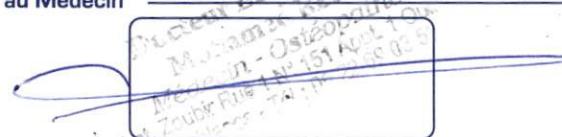
Date de naissance : 26/02/1961

Adresse : Hab. tuelle

Tél. : 0661550569 Total des frais engagés : 562.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/10/2022

Nom et prénom du malade : Dibouna El mostafa Age:

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Cervicalgic

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 10/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/06/2022			250,00	Medecin EL BOUDJEDD - Ouled Aissa - 100%

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL OUMOUMA El Oumouma El Oumouma El Oumouma</i>	<i>10/15/22</i>	<i>PHARMACIE EL OUMOUMA lotissement el wafaa Deraa Fix 05 22 53 20 54 312,80</i>

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

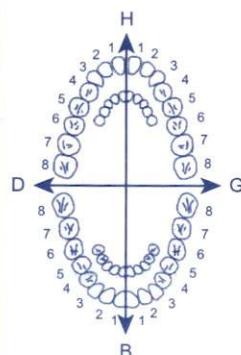
#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



#### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Médecine Générale - Ostéopathie

- Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca
- Diplômé en Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Kingston de Londres
- Diplômé en Ostéopathie de London College of Osteopathic Medicine (OMT Training)



الطب العام - الطب التقويمي  
للعضام والمفاصل

• خريج كلية الطب بالدار البيضاء

• خريج في العلوم الصيدلانية

من كلية كينغسون بلندن

• خريج في الطب التقويمي

من كلية الطب التقويمي بلندن (OMT Training)

Fix : 05.22.53 Tel : 05.22.62.20.62  
10/15/2022

M. Dibane El mostafa :

81. 00

1) Rheloxin (cp) :  
Fix : 05.22.53 Tel : 05.22.62.20.62  
28. 3



le m/s (2 neu)

2) Vitaverin (cp) :  
Fix : 05.22.53 Tel : 05.22.62.20.62  
28. 3

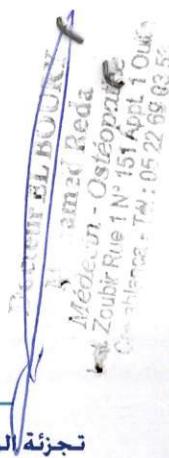


(2 neu)

3) Cucalux (cp) :  
Fix : 05.22.53 Tel : 05.22.62.20.62  
28. 3



(2 neu)



تجزئة الزويري زنقة 1. الرقم 151. الشقة 1. السفلية - الألفة - الدار البيضاء . ☎ : 05 22 69 03 53

Lot. Zoubir Rue 1 - N° - 151 Apt.1 - RDC - Oulfa - Casablanca - ☎ : 05 22 69 03 53

58.00  
4) Sargent (effeuillé)  
S.V.  
I.C. Emile (Open)  
~~PHARMACIE EL OUMOURA~~  
244, lotissement el wafaa  
Fix : 05.22.53.20.54  
~~PHARMACIE EL OUMOURA~~  
244, lotissement el wafaa  
Fix : 05.22.53.20.54  
3/2/23  
Fabricant EL BOUKH  
M. Amzil Reda  
Lot. Zoubir Rue 1 N° 151 A.O.L 1 Oum  
Casablanca - Tél : 05.22.53.20.54

Sargenor  
PPV 53DH00

PPV

28,80

LOT

PER

V.E.

Derva Pharmaceutique

87,00DH

DLUD: 03/2025

LOT: 220280

LOT: 210526  
DLUD: 10/2024  
139,00DH